

# **Message du prélat de l'Opus Dei à propos de la Constitution Apostolique "Praedicate Evangelium"**

Dans ce message, Mgr Fernando Ocáriz se réfère à la nouvelle Constitution apostolique "Praedicate Evangelium", qui réorganise la Curie romaine.

19/03/2022

Mes très chers enfants, que Jésus veille sur vous !

Peut-être avez-vous appris que le Pape François a approuvé ce matin la Constitution Apostolique *Praedicate Evangelium*, qui réorganise la Curie Romaine, pour laquelle je vous invite à prier. Parmi les nombreux changements, les préлатures personnelles dépendront du dicastère pour le Clergé.

L'interlocuteur ordinaire du Saint-Siège change (de nombreuses questions traitées habituellement par la prélature avec la Curie romaine sont liées à ses prêtres), mais la substance de la prélature de l'Opus Dei, composée de laïcs et de prêtres, de femmes et d'hommes, telle qu'elle est établie dans les statuts que le Siège apostolique a donnés à l'Œuvre, n'est en rien modifiée.

En la solennité de saint Joseph, patron de l'Église universelle, nous

confions au Seigneur le service que la Curie romaine rend à l'Église et au monde. Demandons aussi à Dieu que chaque laïc et chaque prêtre, chaque femme et chaque homme de l'Opus Dei vive dans une attitude évangélisatrice et avec optimisme ; et que chacun offre son amitié à tous, cherchant avant tout l'amitié avec Jésus-Christ.

Avec toute mon affection, je vous bénis

votre Père

Rome, le 19 mars 2022

---

pdf | document généré automatiquement depuis [https://opusdei.org/fr-be/article/message-du-prelat-de-opus-dei-a-propos-de-la-constitution-apostolique-praedicate-evangelium/ \(04/02/2026\)](https://opusdei.org/fr-be/article/message-du-prelat-de-opus-dei-a-propos-de-la-constitution-apostolique-praedicate-evangelium/ (04/02/2026))